



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 28
Nombre de représentés : 08
Nombre de votants : 36

OBJET

Affaire n°2016-109

**ATELIER ET CHANTIER
D'INSERTION (ACI)**

**« Square Pierre SEMARD &
KABARDOCK »**

ANNÉE 2016

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal
a été faite le 27 juin 2016 et affichée le
27 juin 2016.

- le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
le : **12 JUIL 2016**

SÉANCE DU MARDI 5 JUILLET 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le mardi cinq juillet, le
Conseil Municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après
convocation légale sous la présidence de Mme Paulette
Lacpatia, 1^{ère} Adjointe.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer.

Étaient présents : Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe,
Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert
3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe,
Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed
Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe,
Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude
Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint,
M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor,
M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, M. Jean-Bernard
Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar,
Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona,
M. Wilfrid Cerveaux, Mme Anne-Laure Boyer,
Mme Mickaëla Latra, Mme Sabine Le Toullec, M. Daniel
Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrice Payet,
M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Sonia Bitaut (par
Mme Brigitte Laurestant), Mme Karine Mounien (par
M. Sergio Erapa), Mme Catherine Gossard (par
Mme Annick Le Toullec), Mme Dorisca Tiburce (par
M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Karine Infante (par
Mme Anne-Laure Boyer), M. Brandon Incana (par
M. Alain Iafar). Mme Bibi-Fatima Anli (par M. Jean-Paul
Babef), Mme Mémouna Patel (par Mme Sabine
Le Toullec).

Arrivée (s) en cours de séance : Mme Cala M'Rhéhoury
à 17h13.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s) : M. Olivier Hoarau, M. Hary Auber (absent
excusé), Mme Firose Gador.



LE MAIRE

Paulette Lacpatia
l'Adjointe déléguée
Paulette LACPATIA

**ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION (ACI)
« Square Pierre SEMARD & Kabardock »
ANNÉE 2016**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire,

Vu l'agrément « structure d'insertion par l'activité économique » de l'association AGIDESU, n° de SIRET 3948121200024 conformément à l'article 1^{er} de la loi n°2014-856 du 31 Juillet 2014,

Vu l'agrément Atelier Chantier d'Insertion obtenu en Conseil Départemental d'Insertion par l'Activité Économique du 21 avril 2016 relatif à la mise en place de « l'ACI Square Pierre SEMARD et Kabardock »,

Vu l'accord de cofinancement du TCO pour l'encadrement de l'Atelier Chantier d'Insertion Square Pierre SEMARD et Kabardock en date du 22 juin 2016 dans le cadre de l'appel à projet 2016,

Vu les nouvelles modalités de financement des ACI par instruction DGEFP n°2014-2 du 5 février 2014,

Vu le rapport présenté en séance du 5 Avril 2016 relatif au Budget Primitif 2016 du Budget Principal de la Ville,

Vu le rapport présenté en séance le 5 juillet 2016 relatif à la présentation du projet d'ACI « Square Pierre SEMARD et Kabardock » sur la Ville du Port,

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : M. Patrick Jardinot et Mme Valérie Auber),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le projet d'atelier chantier d'insertion pour l'aménagement du square Pierre Semard et du Kabardock dont le démarrage est prévu en octobre 2016,

Article 2 : d'approuver l'attribution d'une subvention d'investissement de 42 000 euros sur l'exercice 2016 au titre du soutien aux chantiers d'insertion, au bénéfice de l'association d'insertion par l'activité économique « AGIDESU ».

Article 3 : d'approuver l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 26 834 euros sur l'exercice 2016 au titre du soutien aux chantiers d'insertion, au bénéfice de l'association d'insertion par l'activité économique « AGIDESU ».

Article 4 : d'autoriser M. Le Maire à signer tout document y afférent,

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



[Signature]
Pour le Maire
l'Adjointe déléguée
Paulette LACPATIA

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION
« Square Pierre SEMARD & Kabardock »
ANNEE 2016

Le présent rapport a pour objet l'attribution d'une subvention au bénéfice de l'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) « Square Pierre SEMARD & Kabardock ».

Cet ACI répond à deux objectifs prioritaires de la mandature :

- la réhabilitation de lieux patrimoniaux et culturels dans le cadre du projet friche culturelle et économique,
- l'accès à l'emploi et à la formation pour les personnes issues des quartiers prioritaires de la Ville du Port avec la création de 12 postes en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) sur une durée d'un an renouvelable.

Ce chantier d'aménagement paysager du square Pierre SEMARD est inscrit au sein de la friche culturelle et économique validé par le Conseil municipal le 16 décembre 2014. Ce projet a pour objectif de redynamiser le centre-ville et la façade maritime Ouest en lien avec la « désindustrialisation » progressive du port de la Pointe des Galets. Il s'agit d'améliorer le cadre de vie des Portoïses, de créer des espaces propices à l'épanouissement et de soutenir le développement de champs d'activités économiques innovantes, sociales et solidaires. En complément de cette opération, il est prévu l'aménagement d'un espace extérieur dédié aux événementiels dans la cour du Kabardock.

L'ensemble de ces travaux d'aménagement paysager représente une année pleine d'activité pour 12 personnes en CDDI pour un public demandeur d'emploi en situation d'exclusion.

Cette action est portée par l'association d'insertion AGIDESU, association agréée d'Insertion par l'Activité Economique. Le financement de cette opération se répartit de la façon suivante :

Financeurs	Montants
DIECCTE (prise en charge d'une partie des salaires des 12 CDDI)	145 976,14
TCO (Prise en charge de l'encadrement)	30 000,00
Kabardock (Prise en charge de matériaux et fournitures)	15 000,00
OPCA (prise en charge de la formation)	11 580,00
Ville (Prise en charge de fournitures de matériaux et fonctionnement)	68 244,50
Ville (Subvention campagne associative 2016)	5 821,00
Montant total de l'opération	276 621,64

Au titre de la campagne associative 2016, un montant de 5 821 euros a déjà été alloué à l'association pour ce type d'actions. La participation supplémentaire demandée à la ville est de 68 244,50 euros qui se répartissent comme suit :

- 42 000,00 euros pour la fourniture de matériaux
- 26 244,50 euros pour le résiduel des salaires

Le démarrage de cet ACI est prévu pour septembre 2016.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le projet d'ACI pour l'aménagement du square Pierre SEMARD et d'un espace extérieur dédié aux évènementiels dans la cour du Kabardock ;
- d'approuver l'attribution d'une subvention d'investissement de 42 000 euros sur l'exercice 2016 au titre du soutien aux chantiers d'insertion, au bénéfice de l'AGIDESU ;
- d'approuver l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 26 244,50 euros sur l'exercice 2016 au titre du soutien aux chantiers d'insertion, au bénéfice de l'AGIDESU ;
- d'autoriser le Maire ou tout adjoint autorisé à signer les documents correspondants.

Affaire suivie par la Direction de la Cohésion Economique et Sociale